

# LE HANDICAP INVISIBLE EN ENTREPRISE



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :  
Min : 3 pers  
Max : 12 pers



Prérequis:  
Formation initiale en matière de Référent Harcèlement



Durée : 7h

## LES COMPETENCES VISEES :

- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements pour les personnes en situation de handicap invisible

## PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

## PUBLIC :

Référents handicap en entreprise ou en fonction publique  
DRH, RRH, Managers,  
Membres du CSE

**BESOINS SPÉCIFIQUES:** Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

## OBJECTIFS

- Identifier les fondements législatifs du handicap
- Définir le handicap invisible et ses différentes formes
- Adopter une posture professionnelle adaptée à l'inclusion
- Mettre en œuvre des aménagements en entreprise

## PROGRAMME

### Module 1 :

- 1.L'environnement législatif en France
- 2.Définir le handicap et son environnement
- 3.Comprendre la notion de "handicap invisible"
  - 3.1 - Définition de la notion de "handicap invisible"
  - 3.2 - Les différentes formes de handicap invisible
  - 3.3 - Handicap invisible et performance
  - 3.4 - Les biais courants à déconstruire

### Module 2 :

- 4.Les aménagements et attitudes à adopter
  - 4.1 - Adopter une posture naturelle d'accueil
  - 4.2 - Adapter sa communication verbale et non verbale
  - 4.3 - Exemples d'aménagements peu coûteux ou organisationnels
  - 4.4 - Importance de l'anticipation
  - 4.5 - Rôle du collaborateur, du manager, et de la RH
  - 4.6 - La RQTH